

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015

Participation : 55 présents – 45 pouvoirs.

Excusés : Madame Marie-Hélène PIERRE, Maire, Monsieur Jean-Luc PARTHONNAUD
Adjoint au Maire, Andrée TRAMARD Secrétaire du Bureau.

Après l'accueil des participants, auxquels il a été remis un dossier comprenant les documents financiers et les cartons de vote, l'Assemblée Générale est ouverte à 18 h 30.

L'Association comptant 341 adhérents, le quorum de 5 % requis est largement atteint. L'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Françoise ALLUAUME, Co-présidente, remercie les participants et les membres de la Municipalité présents. Madame Joëlle DUQUERROY, Monsieur Anthony BERGERON, Monsieur Patrick PAGNOUX.

1 - RAPPORT MORAL par Françoise ALLUAUME

L'année 2014 n'a pas été facile. Nous avons été confrontés à deux problèmes majeurs.

Le départ de notre professeur de danse de salon, suivie par ses élèves. Elle avait eu au cours de la saison des exigences de salaire que nous ne pouvions honorer, cette manœuvre lui a permis d'entraîner un grand nombre de ses élèves qui se sont inscrits aux cours de danses qu'elle propose au dancing qu'elle avait juste ouvert.

Nous avons tenté de reprendre l'activité dès septembre, encadrée par deux jeunes professeurs de l'Ecole Philippe Moreau mais le peu d'élèves nous a contraints d'arrêter l'activité aux vacances de Toussaint.

Autre souci, notre animateur de piano Manu GODARD, après avoir donné des cours particuliers au FCL pendant environ 15 ans, a décidé de consacrer plus de temps à sa carrière musicale, son ou ses groupes, la composition. Il ne nous a pas quittés pour autant puisqu'il est toujours présent et très actif au sein du FCL. Il encadre et dirige les ateliers musicaux et il est le moteur de nos manifestations. Nous avons donc recruté Vincent GOMICHOIN pour assurer les cours particuliers à la place de Manu.

Nous avons découvert très vite que bien que charmant et apprécié pour sa pédagogie, Vincent était peu fiable en matière de présence. Il a été régulièrement absent sans nous avertir, sans explications, et sans répondre à nos demandes d'entretiens. Nous avons été par conséquent amenés à rompre son contrat en fin d'année après avoir eu bien des difficultés à l'encadrer et à gérer les absences avec les familles et les élèves concernés.

A côté de ces deux grosses difficultés, une déception. La disparition du Goûte et Conte.

Cette animation assurée depuis plus de 20 ans sur notre commune par des bénévoles du FCL ne trouvait plus sa place à la médiathèque. La nouvelle organisation du temps périscolaire n'est sûrement pas pour rien dans leur démarche. Nous avons dû abandonner avec regret une activité qui rassemblait jusqu'en janvier de nombreux enfants et familles.

Plus difficile à accepter a été la disparition de Monique Desmason, responsable du scrabble, membre du Conseil d'Administration, bénévole au FCL depuis ... Fidèle à l'association malgré sa longue maladie, elle a gardé sa bonne humeur et son sourire jusqu'au bout. Nous avons tous ce soir une pensée amicale pour Monique. Elle nous manque.

VOTE SUR LE RAPPORT MORAL : POUR A L'UNANIMITE

2 – RAPPORT D'ACTIVITES de la saison 2014 – 2015, présenté par Françoise ALLUAUME sous forme d'un diaporama.

Nous comptons 25 activités réparties en 6 pôles, pour 341 adhérents :

- Musique
- Expression corporelle
- Dire et faire Lire
- Sport cérébral
- Loisirs créatifs
- Sport et Bien-être

POLE MUSIQUE :

Batterie : 18 inscrits

Animateurs : Alexis Nicolle et Pascal Tessonneau

Piano : 31 inscrits

Animateurs : Françoise Ancelin et Vincent Gomichon

Guitare : 38 inscrits

Animateur : Bertrand Mineur

Violon : 19 inscrits

Eveil musical : 4 inscrits

Animatrice : Brigitte Roques Vigneron

Chorale : 22 choristes

Chef de chœur : Claire Lapellerie

Pianiste : Nana Akobia

Atelier Chorale et Cordes

Animatrices : Brigitte Roques Vigneron et Claire Lapellerie

Chant : 7 inscrits

Animatrice : Morgane Challet

POLE EXPRESSION CORPORELLE

Danse Modern Jazz : 49 inscrits

Animatrice : Fanny Gay

POLE DIRE ET LIRE

Atelier Oralité : 9 Inscrits
Animatrice : Nicole Guibreteau

Atelier Théâtre enfants : 8 inscrits :
Animateur : Romaric Mocoœur

Patrimoine : 44 inscrits
Animateur : Robert Callamand

POLE SPORT ET BIEN-ETRE

Gymnastique : 33 inscrits
Animatrice : Katia Cambrone

Sophrologie : 9 inscrits
Animatrice : Bernadette Chave

POLE LOISIRS CREATIFS

Poterie : 30 inscrits
Animatrice : Claudine Laffont

Peinture sur porcelaine : 7 inscrits
Animatrice coordinatrice : Danielle Abriat

POLE SPORT CEREBRAL

Anglais : 24 inscrits
Animatrice : Nicole Callamand

Scrabble : 22 inscrits
Animatrices : Monique Desmaison et Bernadette Pradier

Echecs : Animateur : Yves Acher

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE FCL AU COURS DE LA SAISON 2014-2015

Lors de la saison écoulée, le FCL a organisé de nombreuses manifestations et animations :

- Portes ouvertes du Samedi 6 septembre 2014
- Participation au salon des 3A du 31 octobre au 2 novembre 2014
- Participation à la semaine de L'Isle en Fête en novembre 2014
- Soirée dansante disco du 24 janvier 2015
- Petits concerts gourmands
- Exposition Photos des 14 et 15 mars 2015 sur le thème « *Lignes et Courbes* »
- Concert Cordes et Chorale du 22 mars à Soyaux avec la chorale de Ruelle
- Rencontre musicale des violons du 18 avril 2015
- Balade contée 12 juin 2015
- GALA du 13 juin 2015
- Fête de la Musique le 27 juin 2015

Ont également eu lieu, des stages créatifs ou artistiques, un concert à la maison de retraite, une sortie détente et sport, et un atelier « de fils en aiguilles ».

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES : POUR A L'UNANIMITE

3 - RAPPORT FINANCIER, présenté par Serge DORAIN, Trésorier

Le Trésorier présente et commente l'arrêté des comptes de l'exercice 2014/2015.

Les documents financiers (compte de résultat et bilan) ont été remis aux participants afin qu'ils puissent suivre les commentaires sur les montants des produits et des charges enregistrés dans les comptes de l'association

Il précise que cet exercice a été marqué par deux faits majeurs impactant le compte de résultat :

1 - L'arrêt de l'activité Danse de Salon qui a généré une charge exceptionnelle de 3 250€ au titre de l'indemnité transactionnelle de rupture de la Convention signée avec le Centre de Danse MOREAU.

2 - La rupture de la convention avec l'animateur Piano qui n'a pas assuré ses cours. Le remboursement a été effectué aux adhérents mais il n'y a pas eu de règlement de facture de prestations.

Les Produits : 98 109,06€

Ils sont en diminution de 16 771,41€ par rapport à l'exercice précédent avec notamment sur le poste Participations Activités et son « corollaire » le Poste Cotisations, une baisse de 15K€ due à l'arrêt de l'activité Danse de Salon et une baisse de 14 élèves à la DMJ.

Les Charges : 99 757,32€

Les charges sont en diminution de 12 706,07€ avec un poste Achats – 4K€ (plus de diner dansant), un poste Rémunérations intervenants -4,5K€ (Animateur piano), un poste charges de personnel -5,8K€ (salaire DMJ)

A noter la prise en charge par la Municipalité de la facture de location de la Sono pour la Fête de la Musique (502,80€).

Il présente ensuite le diaporama pour commenter la situation financière de l'Association.

Avant la présentation du budget prévisionnel 2015/2016 (cf annexe 1) lecture est faite du rapport du vérificateur aux comptes, qui valide les comptes de l'association pour l'exercice 2014/2015.

Les Co-Présidentes remercient le Trésorier pour son travail rigoureux et son souci permanent d'information.

VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER : POUR A L'UNANIMITE

Un adhérent intervient pour évoquer le coût élevé des tarifs du violon par rapport aux autres activités musicales. Il lui est répondu que le Conseil d'Administration en a délibéré et a décidé que l'écart serait réduit progressivement, à partir de l'année prochaine.

4 - RENOUELEMENT DU C.A : présentation par Robert Callamand, secrétaire-adjoint.

Il en rappelle le rôle et la composition. Le C.A. constitue la structure de décision finale de l'association. Les statuts précisent qu'il doit comporter entre 10 et 20 membres, dont deux membres de droit désignés par le Conseil Municipal de la commune.

Pour l'exercice écoulé, le nombre d'Administrateurs s'élève à 19. Il y a 5 sortants : Sophie Chauveau, Chantal Dorain, Corinne Ozenne, Brigitte Roques-Vigneron (et Monique Desmaison, décédée).

Trois candidatures ont été enregistrées : Julien Delage (atelier œnologie), Micheline Doucet (scrabble), Philippe Guillot (poterie).

L'A G se prononce successivement pour chaque candidature.

Le nouveau C.A. est donc désormais composé de 17 membres (inclus les deux membres de droit du Conseil Municipal).

Il est en outre précisé que Nicole Guibreteau, ne souhaite pas renouveler sa candidature au poste de Vice-présidente mais reste cependant membre du Conseil d'Administration.

Il est proposé à l'Assemblée générale de valider les trois nouvelles candidatures.

VOTE POUR CES TROIS POSTULANTS : POUR A L'UNANIMITE
--

CONCLUSION DES CO-PRESIDENTES

Comme nous l'avons envisagé à la fin de la saison précédente, une commission de réflexion composée d'administrateurs, de bénévoles, et d'élus, s'est réunie à plusieurs reprises de janvier à mai.

Un questionnaire a été remis aux adhérents les interrogeant sur leurs attentes. Nous avons reçu une quarantaine de réponses sur plus de 400 questionnaires distribués. Nous en avons donc conclu que nos adhérents sont comblés !!!

Néanmoins nous avons rencontré à cette occasion les directeurs et présidents de plusieurs centres sociaux culturels de l'agglomération qui proposent des activités similaires aux nôtres.

Nous avons pu constater qu'il nous était difficile de rivaliser avec ces structures fonctionnant avec des professionnels de la culture et disposant de moyens incomparables aux nôtres en terme de personnel, de locaux, et bénéficiant de subventions auxquelles nous ne pouvons prétendre car il nous manque le volet « social ».

Certes la municipalité nous est d'une grande aide : locaux mis à notre disposition, subvention conséquente, aide logistique lors de nos manifestations. Il n'empêche que nous avons de plus en plus de mal à boucler le budget. Merci à Serge qui fait des prouesses d'équilibre! J'y associe l'ensemble des bénévoles qu'ils soient animateurs d'activités, membres du Bureau, membres du C.A, car tous donnent bien de leur temps pour notre association.

A la création du Foyer des Jeunes et d'éducation populaire, il y a 50 ans, n'œuvraient que des bénévoles. L'association a bien évidemment évolué avec la société, et est devenue en 2000 le Foyer Culture Loisirs (le changement de nom traduit bien cette évolution.)

Aujourd'hui sur 21 activités 11 sont animées par des intervenants rémunérés.

Il est bien évident dans ces conditions, que nous sommes obligés d'appliquer un tarif d'activités qui est souvent supérieur aux tarifs proposés par les centres sociaux culturels environnants .

Il nous est aussi de plus en plus difficile de mobiliser les adhérents, dont certains ne se sentent pas concernés par les autres activités du FCL et le nombre de bénévoles actifs et dévoués diminue d'année en année et ce sont toujours les mêmes fidèles qui participent à la mise en place des manifestations.

Vous comprendrez que nous sommes quelque peu inquiets sur le devenir de notre association. Aussi, si vous voulez vous investir et nous aider à maintenir notre association au même niveau d'activités et de rayonnement sur la commune, n'oubliez pas qu'il reste des places au sein du conseil d'administration. Sinon, un petit coup de main pour l'installation de chaises, de tables , de grilles, la déco seront toujours appréciés ainsi que l'intérêt que vous pourrez porter aux autres activités , en nous aidant à faire la « com » pour nos manifestations , ou en participant comme public à nos manifestations. Nous comptons sur vous.

Mais je ne veux pas conclure sur des propos trop pessimistes. Je suis certaine que nous allons trouver les moyens de remédier à ces problèmes. Nous savons que nous serons soutenus par la municipalité qui nous aide déjà beaucoup. Encore Merci à Madame la Maire, à Jean-Luc Parthonnaud et la commission associative. Merci aux agents des services techniques à qui nous demandons souvent des coups de main et qui entretiennent les bâtiments mis à notre disposition avec beaucoup de professionnalisme.

Et évidemment encore merci à Sonya qui fait le lien entre nos activités, nos adhérents et nos animateurs et qui, de plus, s'implique toujours fortement dans nos manifestations.

Mais avant de nous diriger vers le buffet pour continuer la discussion et passer, je l'espère, un bon moment, je voudrais remercier une personne qui a beaucoup donné de son temps au FCL, en faisant chanter « Choral'isle » depuis une quinzaine d'années. J'ai nommé Claire LAPELERIE.

Elle a désiré prendre sa retraite sans pour cela quitter tout à fait notre association et se consacrer à la musique et au violon particulièrement en restant dans la formation l'Isle ô cordes.

Merci Claire ! Un bouquet de fleurs lui est remis en remerciement de toutes ces années de bénévolat.

La séance est levée.

Les co-présidentes, invitent alors les participants, à venir partager le buffet en toute convivialité.

ANNEXE 1 : BUDGET PREVISIONNEL 2015-2016

CHARGES	2015-2016	PRODUITS	2015-2016
60-ACHATS	4 150,00 €	70-PRESTATIONS DE SERVICE	71 000,00 €
<i>FOURN.ENTRET& PETIT EQUIP</i>	350,00 €	<i>PARTICIPATIONS ACTIVITES</i>	65 000,00 €
<i>FOURNITURES ADMINIST</i>	300,00 €	<i>PREST.MANIFESTATIONS</i>	6 000,00 €
<i>ACHATS ALIMENTAIRES</i>	2 000,00 €		
<i>FOURNITURES D'ACTIVITES</i>	1 500,00 €		
61-SERVICES EXTERIEURS	37 600,00 €	74-SUBVENT.D'EXPLOITATION	21 374,00 €
<i>REMUN.INTERVENANTS</i>	35 750,00 €	<i>MAIRIE</i>	18 000,00 €
<i>LOCATIONS</i>		<i>SUBVENTIONS D'EQUILIBRE</i>	3 374,00 €
<i>ENTRETIEN REPARATION</i>	100,00 €		
<i>PRIMES D'ASSURANCE</i>	1 200,00 €	75-AUT.PRODUITS DE GESTION	6 400,00 €
<i>DOCUMENTATION</i>	550,00 €	<i>COTISATIONS ADULTES</i>	5 000,00 €
		<i>COTISATIONS ENFANTS</i>	1 400,00 €
62-AUT.SERVICES EXTERIEURS	4 328,00 €		
<i>PERSONNEL EXTERIEUR</i>	1 300,00 €	76-PRODUITS FINANCIERS	100,00 €
<i>ANNONCES-INSERTIONS</i>			
<i>CADEAUX</i>	50,00 €		
<i>MISSIONS PERSONNEL</i>	150,00 €	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
<i>RECEPTIONS DIVERSES</i>	300,00 €	<i>AUT.PRODTS EXCEPT</i>	
<i>FRAIS POSTAUX</i>	100,00 €		
<i>TELEPHONIE-INTERNET</i>	800,00 €		
<i>COTISATIONS-DONS</i>	200,00 €		
<i>SERVICES BANCAIRES</i>	600,00 €		
<i>FORMATION SALARIES</i>	828,00 €		
63-IMPOTS ET TAXES	710,00 €		
<i>PART.FORMAT. PROF.</i>	710,00 €		
64-CHARGES DE PERSONNEL	50 466,00 €		
<i>REMUNERATIONS PERSONNEL ET ORGANISMES SOCIAUX</i>	50 466,00 €		
65-AUT.CHARGES DE GESTION	1 000,00 €		
<i>DROITS D'AUTEUR ET REPRO.</i>	500,00 €		
<i>REDEVANCES LOGICIELS</i>	500,00 €		
<i>REMBOURSEMENT ACTIVITES</i>			
66-CHARGES FINANCIERES			
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68-DOTATIONS AUX AMORTS.	620,00 €		
<i>DOTATIONS AUX AMORTS</i>	620,00 €		
TOTAL DES CHARGES	98 874,00 €	TOTAL DES PRODUITS	98 874,00 €

